



L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze décembre à neuf heures,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 09 décembre 2024

Nombre de Conseillers :	
En exercice	10
Présents	10
Procurations	0
Votants	10

Étaient présents : Mmes Irène LEBEAU, Gaëlle JOSSINET, Corinne THERIC, MM Jean-Luc ALBE, Jean-Claude THION, Laurent BALSAN, Marc SAUVAIRE, Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Marie PONCELET

Absents excusés :

Procuration :

Vote :

Pour : 2

Abstention : 4

Contre : 4

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DE LA SOCIETE ALTI-AIGOUAL

Mme le Maire expose :

La société Alti-Aigoual, qui a pris la délégation de service publique pour gérer la station de ski de Prat-Peyrot en 2019 est en grande difficulté financière et a transmis à la commune une demande d'aide.

Cette aide pourrait prendre la forme d'une subvention à une « association partenaire ».

Cependant, l'article 107 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne interdit par principe toute aide publique à une entreprise, sauf à être justifiée par un intérêt public local.

Par ailleurs, la société est en difficulté car elle a du mal à rentabiliser une activité « neige » depuis plusieurs années du fait du caractère de plus en plus aléatoire des épisodes neigeux, du au changement climatique.

Aussi Mme le maire pense qu'il serait vain de donner une aide qui ne ferait que les encourager pour une activité qui est vouée à disparaître.

Ayant ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce contre le versement d'une aide à la station Alti-Aigoual.

Fait et délibéré en Mairie, le 14 décembre 2024

Mme le Maire
Irène LEBEAU

